



Inauguration des zones d'accueil et de stationnement de la Forêt des Vaseix

Commune de Verneuil-sur-Vienne

Vendredi 16 janvier 2026



Dans le cadre de l'amélioration de l'accueil du public et de la valorisation de la forêt des Vaseix, lieu apprécié des Haut-Viennois et classé Espace naturel sensible (ENS), deux parkings de la forêt départementale des Vaseix – celui de la Bergerie et celui de l'allée de la Forêt – ont fait l'objet d'un réaménagement complet cet automne. Des travaux qui ont permis d'optimiser leur capacité et leur intégration paysagère et d'améliorer la gestion des eaux pluviales.

Contact presse : Mégane Lépine, 05 44 00 12 41

Ce dossier de presse est consultable et téléchargeable sur le site internet du Conseil départemental de la Haute-Vienne, www.haute-vienne.fr

Nature de l'opération

Ces réfections complètes visent à optimiser la capacité et la praticité des deux parkings, tout en améliorant leur intégration paysagère et la gestion des eaux pluviales grâce notamment à la conduite des actions suivantes :

- reprise du revêtement des parkings ;
- création d'une raquette de retourne et ajout de six nouvelles places, portant la capacité du parking de la Bergerie à 22 places ;
- installation de bornes anti-stationnement pour préserver les accès aux sentiers pédestres et protéger les plantations ;
- la redéfinition des pentes pour une meilleure évacuation des eaux pluviales ;
- retrait de plusieurs blocs rocheux pour dégager l'espace et supprimer le risque d'écrasement des racines des arbres ;
- pose de paillage 100% biodégradable ;
- plantation d'une haie champêtre composée d'essences locales (chêne vert, érable champêtre, noisetier...), adaptée aux conditions du site et favorisant la biodiversité et l'intégration naturelle au paysage.



L'ensemble du projet s'inscrit dans une démarche durable au service de la nature avec **l'utilisation d'essences locales adaptées aux conditions du site. La création de cet espace fonctionnel a bénéficié de l'appui technique du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) en mobilisant les strates végétales variées de la haie champêtre** : protection contre le vent, lutte contre l'érosion, refuge pour la faune locale (insectes polliniseurs, oiseaux, petits mammifères...).

Le déroulement et le coût de l'opération

Les travaux ont eu lieu en alternance sur les deux sites du 29 septembre au 27 novembre 2025, afin de limiter la gêne occasionnée et garantir un accès permanent à l'un des deux parkings.

Ils ont été effectués en régie par les agents départementaux de l'antenne technique de Nieul (Maison du Département de Nantiat). La plantation de la haie a été réalisée par l'entreprise Vallade Delage située à Bussière-Galant et la mise en place de bornes anti-stationnement a été effectuée par l'entreprise Tallet et fils de Sarlande (24).

Le coût total de l'opération s'élève à 18 123 € TTC.

Préserver et valoriser les espaces naturels sensibles

Depuis sa première acquisition en 1942 avec la Forêt des Vaseix, le Département de la Haute-Vienne a agi pour préserver sept sites* représentant 770 hectares d'espaces naturels sensibles (ENS), tout en les rendant accessibles au public. En collaboration avec ses partenaires, la collectivité départementale conduit des actions de préservation, d'entretien et de valorisation de ces trésors de biodiversité. Rivières, lacs, tourbières, landes, forêts, prairies, chaos rocheux... La Haute-Vienne est en effet riche d'une diversité de paysages et de milieux naturels, classés espaces naturels sensibles.

Certains de ces espaces, devenus fragiles ou menacés, nécessitent une attention particulière. Afin de les protéger, le Département de la Haute-Vienne s'est engagé dans une politique active de préservation des ENS.

Cette démarche permet de protéger des sites remarquables en termes de patrimoine naturel par la biodiversité qu'ils abritent, tout en favorisant leur découverte grâce à des aménagements et des animations. Les ENS concourent ainsi à sensibiliser aux enjeux environnementaux et à l'attractivité du territoire.

Cette politique de préservation et de valorisation est un axe majeur d'adaptation au changement climatique et d'attractivité du territoire. Aussi, le Département a choisi de développer un site internet spécifiquement dédié aux espaces naturels sensibles : www.ens.haute-vienne.fr Il vise notamment à mettre l'accent sur les différentes actions menées pour les préserver et à favoriser leur découverte par le grand public tout en sensibilisant celui-ci aux enjeux environnementaux.

**Le Mont Gargan, l'étang de la Pouge, la forêt de Ligoure, le Mas du Loup, la tourbière des Dauges, le massif forestier de Châteauneuf-la-Forêt et la forêt des Vaseix.*